

1- C'EST QUOI CE DOCUMENT ?

C'est le plan de développement de notre commune. Toutes les filles et fils de cette commune ont leurs mains dans ce plan. Tous les agriculteurs, artisans, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, conseillers, Maire, chefs quartiers et villages, etc. se sont retrouvés dans les réunions de villages, d'arrondissements et au niveau de la commune pour dire les problèmes de notre commune et les actions à mener par chacun de nous. Nous avons reçu l'aide des techniciens du FIDESPRA pour ce plan. Ainsi ce plan est notre document à nous tous et rassemble tous les problèmes et toutes les actions qui vont faire évoluer, développer notre commune.

2- QUELS SONT LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE ?

Les problèmes qui empêchent l'évolution/développement de notre commune sont nombreux. Il y a :

- *la pauvreté des sols et la baisse de rendements des cultures,*
- *la non valorisation des bas-fonds pour des cultures comme le riz, la tomate, les légumes, le maïs, etc.*
- *Les difficultés d'avoir des intrants pour l'agriculture,*
- *Les déficits de vivriers dans les ménages,*

- *Le non développement de l'élevage bovin malgré le fort potentiel en eau et en pâturage de la commune,*
- *Le faible rendement de l'élevage et le nombre élevé de décès des animaux,*
- *L'ensablement des cours d'eau,*
- *L'utilisation des produits toxiques et des outils interdits par les pêcheurs,*
- *Le manque de marchés d'arrondissements et disparition des marchés historiques,*
- *La non connaissance des nouvelles techniques par les artisans,*
- *L'incapacité des artisans à répondre aux appels d'offres,*
- *L'impraticabilité des pistes en saisons des pluies,*
- *Le manque de centres de santé, d'équipements et de personnels qualifiés,*
- *Le trafic d'enfants et le nombre élevé d'enfants placés,*
- *Le manque d'écoles, d'équipements et d'enseignants qualifiés,*
- *Le faible taux de scolarisation des enfants surtout des filles,*
- *Le manque d'eau potable,*
- *L'insécurité,*
- *La faible extension des réseaux de la SBEE et du téléphone.*

3- DE QUOI DISPOSONS-NOUS POUR FAIRE FACE À TOUS CES PROBLEMES ?

La commune de Zakpota a des forces/potentialités/atouts qui peuvent être utilisées pour régler nos problèmes de développement. Les principaux atouts de la commune sont :

- *La traversée de la ville par une voie bitumée inter-état,*
- *L'existence de 2 gares routières et d'une gare ferroviaire,*
- *Les types de sols adaptés à différentes cultures,*
- *Plusieurs centaines d'hectares de terres favorables à l'agriculture et non encore mise en cultures,*
- *De nombreux cours d'eau pour la pêche, la pisciculture et le maraîchage,*
- *L'existence des forêts classées de la Lama et d'Agrimè avec plusieurs animaux et végétaux,*
- *Plusieurs forêts marécageuses dont celle de Lokoli qui abrite des espèces animales et végétales rares et protégées dans tout le monde,*
- *L'existence de beaucoup de carrières de sable, d'argile et de latérite,*

- De nombreux puits artésiens et sources thermales dont ceux de Kpokissa, Koussoukpa, Domè et Massi,
- L'approvisionnement des marchés de Bohicon, Tokpa et Ouègbo en vivriers,
- Un très grand potentiel touristique non encore valorisé fait de vestiges coloniaux, de palais royaux, marchés historiques, de forêts et cours d'eau mythique,
- Beaucoup d'artisans organisés en corps de métiers,
- Beaucoup de groupements féminins spécialisés dans la transformation.

4-ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1. Domaine économique

4.1.1 Ressources naturelles

Les actions du Conseil Communal sont :

- L'amélioration de la gestion de la fertilité des sols,
- le renforcement de la gestion participative des forêts naturelles et artificielles,
- l'aménagement et mise en valeur des bas fonds,
- la valorisation des potentiels halieutiques et piscicoles des plans d'eau.

4.1.2 Agriculture et transformation agroalimentaire

Les actions retenues ici sont

- la promotion des cultures vivrières,
- la promotion du petit élevage et des élevages non conventionnels,
- le développement des activités de transformations agroalimentaires,
- le renforcement des activités piscicoles,
- la promotion d'un système de crédit adapté aux exigences du secteur agricole.

4.1.3 Commerce et transport

Les actions du Conseil Communal sont ::

- L'appui à l'organisation et à la structuration des commerçants,
- La réhabilitation et la dynamisation des principaux marchés locaux,
- La promotion d'un système de crédit pour les commerçants.
- L'aménagement des voies de communication,
- La réhabilitation et ouverture des principales pistes rurales,
- La réhabilitation et construction de gares routières stratégiques.

4.1.4 Tourisme et Artisanat

Les actions retenues ici sont :

- L'aménagement des sites touristiques et l développement de l'écotourisme,

- La sauvegarde et la pérennisation des valeurs culturelles et cultuelles,
- Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des artisans.

4.2. Domaine Social

4.2.1 Education Primaire

Les actions du Conseil Communal sont :

- La construction et l'équipement des infrastructures scolaires (écoles et de salles de classes, de cantines, citernes),
- Le recrutement du personnel enseignant qualifié,
- Le renforcement des capacités organisationnelles des APE et de la CO-APE,
- La promotion de la scolarisation des filles.

4.2.2 Santé et Protection sociale

Les actions retenues ici sont :

- La dotation de tous les Arrondissements d'un CSA fonctionnel et opérationnel,
- L'appui organisationnel aux COGEA,
- La création d'un centre de pharmacopée traditionnelle dans l'enceinte du CSC,
- L'appui organisationnel aux comités locaux de lutte contre le trafic d'enfants et le placement d'enfant,

- La prise en charge des enfants non scolarisés, déscolarisés et les handicapés de la commune.

4.2.3 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- L'installation de 25 forages d'eau et de 3 AEV dans la commune de Zogbodomey,
- La réhabilitation des sources d'approvisionnement d'eau,
- L'appui à l'amélioration des règles d'hygiène.

4.2.4 Electricité - Téléphone et sécurité

Les actions retenues ici sont :

- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens,
- La création et dynamisation de postes de brigade dans les arrondissements,
- l'extension du réseau téléphonique conventionnel,
- l'extension du réseau d'électrification dans les tous arrondissements.

4.2.5 Jeunesse - Loisirs et Sports

Les actions retenues ici sont :

- L'appui aux associations sportives,
- La promotion des danses et jeux de loisirs.

4.2.6 Administration locale

Les actions du Conseil Communal sont :

- L'appui institutionnel (formation des élus et du personnel administratif, maîtrise d'ouvrage, ...),

- L'aménagement du chef-lieu de la commune,
- Le renforcement de la gouvernance économique locale.

5 - COMMENT FAIRE POUR REALISER TOUTES CES ACTIONS ?

- Tu sais « habille-toi et on ira au marché, est une question d'argent ». Ainsi, toutes ces actions coûtent au total près de neuf (9) milliards FCFA.
- Où allons-nous trouver tout cet argent ?
- Il y les partenaires au développement, l'Etat, etc.
- Oui les Partenaires au développement, d'accord; l'Etat, peut être; mais il y a d'abord nous-même fils et filles de Zogbodomey.
- Donc tous les fils et filles de Zogbodomey, partout où vous êtes, mobilisons-nous pour participer à la réalisation des actions de développement de notre Commune pour son évolution.

Commune de Zogbodomey

Plan Communal de Développement 2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement
et le Développement Economique et Social

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

1. Domaine économique

1.1 Ressources naturelles

Les actions du Conseil Communal sont :

- *L'amélioration de la gestion de la fertilité des sols,*
- *le renforcement de la gestion participative des forêts naturelles et artificielles,*
- *l'aménagement et mise en valeur des bas fonds,*
- *la valorisation des potentiels halieutiques et piscicoles des plans d'eau.*

1.2 Agriculture et transformation agroalimentaire

Les actions retenues ici sont

- *la promotion des cultures vivrières,*
- *la promotion du petit élevage et des élevages non conventionnels,*
- *le développement des activités de transformations agroalimentaires,*
- *le renforcement des activités piscicoles,*

- *la promotion d'un système de crédit adapté aux exigences du secteur agricole.*

1.3 Commerce et transport

Les actions du Conseil Communal sont ::

- *L'appui à l'organisation et à la structuration des commerçants,*
- *La réhabilitation et la dynamisation des principaux marchés locaux,*
- *La promotion d'un système de crédit pour les commerçants.*
- *L'aménagement des voies de communication,*
- *La réhabilitation et ouverture des principales pistes rurales,*
- *La réhabilitation et construction de gares routières stratégiques.*

1.4 Tourisme et Artisanat

Les actions retenues ici sont :

- *L'aménagement des sites touristiques et l développement de l'écotourisme,*
- *La sauvegarde et la pérennisation des valeurs culturelles et culturelles*

- *Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des artisans.*

2. Domaine Social

2.1 Education Primaire

Les actions du Conseil Communal sont :

- *La construction et l'équipement des infrastructures scolaires (écoles et de salles de classes, de cantines, citernes),*
- *Le recrutement du personnel enseignant qualifié,*
- *Le renforcement des capacités organisationnelles des APE et de la CO-APE,*
- *La promotion de la scolarisation des filles.*

2.2 Santé et Protection sociale

Les actions retenues ici sont :

- *La dotation de tous les Arrondissements d'un CSA fonctionnel et opérationnel,*
- *L'appui organisationnel aux COGEA,*

- La création d'un centre de pharmacopée traditionnelle dans l'enceinte du CSC,
- L'appui organisationnel aux comités locaux de lutte contre le trafic d'enfants et le placement d'enfant,
- La prise en charge des enfants non scolarisés, déscolarisés et les handicapés de la commune.

2.3 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- L'installation de 25 forages d'eau et de 3 AEV dans la commune de Zogbodomey,
- La réhabilitation des sources d'approvisionnement d'eau,
- L'appui à l'amélioration des règles d'hygiène.

2.4 Electricité - Téléphone et sécurité

Les actions retenues ici sont :

- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens,
- La création et dynamisation de postes de brigade dans les arrondissements,
- l'extension du réseau téléphonique conventionnel,

- l'extension du réseau d'électrification dans les tous arrondissements.

2.5 Jeunesse - Loisirs et Sports

Les actions retenues ici sont :

- L'appui aux associations sportives,
- La promotion des danses et jeux de loisirs.

2.6 Administration locale

Les actions du Conseil Communal sont :

- L'appui institutionnel (formation des élus et du personnel administratif, maîtrise d'ouvrage, ...),
- L'aménagement du chef-lieu de la commune,
- Le renforcement de la gouvernance économique locale.

Commune de Zogbodomey

Plan Communal de Développement 2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement
et le Développement Economique et Social